

Contrôleur de label

Un contrôleur qui fait office de médiateur

Dans le cadre de sa fonction de contrôleur médiateur, Peter Hofmann contrôle régulièrement les producteurs Coop Naturafarm. Sa tâche consiste à conseiller les chefs d'exploitation dans les domaines de la détention animale et des prescriptions en matière de label.



Daniela Bigler

Cela fait dix ans que Peter Hofmann travaille pour Anicom et qu'il contrôle des exploitations Coop Naturaplan, de la Suisse romande au canton d'Argovie. «Ce qui me plaît dans mon métier, c'est le contact avec les agriculteurs et la flexibilité dont je dispose. J'apprécie le fait de pouvoir conseiller les agriculteurs», précise-t-il encore. Outre son activité de contrôleur, Peter Hofmann gère également une exploitation agricole à Büren an der Aare.

Pas d'excuse

Peter Hofmann contrôle ses exploitations au moins deux fois par an, sans avertissement préalable. Il a ainsi la certitude que le mode de garde pratiqué par les agriculteurs concernés correspond à la réalité. Ce jour-là, il effectue deux visites: la première dans l'exploitation d'élevage et d'engraissement porcin d'Hansjörg Krummen à Rosshäusern et la seconde dans l'exploitation d'engraissement de veaux de Jürg Hodel à Bösingen. Peter Hofmann effectue une tournée de la porcherie et de l'étable avec les éleveurs. Il contrôle la litière, l'espace à disposition des animaux, les bassins et les mangeoires, le nombre d'animaux présents, le journal des sorties et les documents exigés. Il pondère les exigences liées au label selon leur importance. Aucune excuse n'est ainsi tolérée lorsque la litière est insuffisante, que les animaux ne sortent pas comme ils

le devraient ou que le nombre d'animaux présents est supérieur aux normes en vigueur. Ces critères doivent être obligatoirement respectés. Si des manquements dans les domaines précités sont constatés, les chefs d'exploitations concernés doivent prendre immédiatement les mesures qui s'imposent. Un journal des traitements non signé par le vétérinaire figurerait par exemple parmi les manquements de moindre importance. Une annotation à ce sujet serait inscrite sur le document de contrôle et le journal des traitements devrait alors être signé lors de la prochaine visite du vétérinaire. Le contrôle s'effectue à l'aide d'une check-list. A la fin de sa visite, Peter Hofmann établit un constat qui doit être signé par l'agriculteur et par lui-même. Chez Hansjörg Krummen et

Jürg Hodel, Peter Hofmann n'a constaté aucun manquement.

Appareils de castration

Suite aux discussions actuelles concernant la castration des porcelets, Peter Hofmann accorde une attention particulière aux dispositifs de castration. Il contrôle le nombre de chiffres au compteur, la consommation d'isoflurane et attire l'attention du chef d'exploitation sur la nécessité de procéder à des mesures d'entretien régulières. Ces critères sont également contrôlés par la Protection suisse des animaux (PSA). Le contrôle de médiation doit également permettre aux chefs d'exploitation d'identifier des points faibles éventuels, de procéder aux corrections nécessaires et d'éviter des sanctions lors d'un contrôle de la PSA. ■

Peter Hofmann travaille depuis dix ans en tant que contrôleur médiateur.



Auteure

Daniela Bigler,
responsable label
Anicom SA,
3052 Zollikofen

Photos

Anicom SA

Le contrôle est réalisé en collaboration avec le chef d'exploitation. Peter Hofmann conseille volontiers les agriculteurs dans le domaine de la détention animale.